

COMMISSION EGALITE FEMMES / HOMMES

COMPTE-RENDU DU 7 OCTOBRE 2019

SUJET :

Le kit pour agir en faveur de l'égalité dans sa commune

CONTEXTE/ACTUALITE :

Favorisées par une prise de conscience de la société de manière globale, les attentes des citoyens et citoyennes se font de plus en plus fortes vis-à-vis de leur commune, en matière de politiques favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes. Si les communes franciliennes avaient pris les devants, ou ont su réagir face à cette demande, les inégalités persistent sur tous les territoires avec des problématiques diverses. Dans ce contexte, l'AMIF et ses deux référentes ont pensé nécessaire de créer une commission dédiée à ce sujet, lancée au Salon des Maires d'Ile-de-France 2019. Pour sa séance inaugurale, les référentes de la commission ont souhaité élaborer, en partenariat avec le Centre Hubertine Auclert, un kit pratique intitulé « Comment agir en faveur de l'égalité dans sa commune ? ». Ce kit est destiné à tous les élu.e.s qui souhaitent mettre en place une politique en faveur de l'égalité femmes-hommes dans leur commune, au sein de leurs équipes comme à destination de leurs administré.e.s. Il contient des fiches synthétiques, des listes de pistes d'action, des extraits d'ouvrages constituant des outils simples à mettre en place pour démarrer ou approfondir la conduite d'une telle politique.

OBJECTIFS :

- Présentation de la commission et de ses objectifs, pour sa première séance
- Présentation du kit pratique « Comment agir en faveur de l'égalité dans sa commune ? », élaboré par l'AMIF et le Centre Hubertine Auclert, qui a pour objectif de mettre à la disposition des communes les outils et les connaissances nécessaires pour la conduite d'une telle politique
- Convaincre de l'importance de mettre en place ou d'approfondir les politiques en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les communes, même avec des actions simples
- Favoriser les retours d'expériences des actions menées en faveur de cette égalité dans certaines communes franciliennes pour en inspirer d'autres

LES INTERVENANTES :



Nadine MEZENCE, Adjointe au Maire du 18^e arrondissement (91)

Chargée de l'égalité Femme/Homme, des droits de l'Homme et de l'intégration



Ambre ELHADAD, Centre Hubertine Auclert

Chargée de l'accompagnement des collectivités territoriales

COMMISSION EGALITE FEMMES / HOMMES

COMPTE-RENDU DU 7 OCTOBRE 2019

POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

En premier lieu, l'AMIF et le Centre Hubertine Auclert ont présenté le kit pratique « Comment agir en faveur de l'égalité dans sa commune ? » élaboré par l'AMIF sur la base des ressources du Centre. La présentation des divers outils et dispositifs a donné lieu à débat sur les échanges de bonnes pratiques entre les différentes communes présentes.

Ont été identifiées les problématiques suivantes :

- La fonction publique ne protège pas nécessairement l'égalité.
- Les femmes ne prennent pas facilement la parole dans les instances politiques.
- Les femmes peinent à devenir des personnalités publiques notamment en raison de la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie privée.
- Un besoin de briser les plafonds de verre pour que les femmes soient représentées aux postes de maire, notamment dans la partie rurale, mais aussi dans les intercommunalités.
- Les élus ne savent pas suffisamment qu'ils ont droit à 80 heures de formation dans le cadre du DIF jusqu'à 6 mois après la fin de leur mandat. Ce DIF n'a pas besoin d'être validé par la mairie : il est géré directement par la Caisse des dépôts.
- La présence de résistances au changement dans les services des communes.

Ont été identifiées les bonnes pratiques grâce aux témoignages des élues communales dans les domaines suivants :

Diagnostic et plan d'actions :

- La réalisation d'un diagnostic sur l'égalité femmes / hommes au sein de la commune permet de prouver aux collègues élus et aux services qu'il existe des inégalités concrètes, que l'égalité n'est pas quelque chose d'acquis et qu'il faut donc travailler dessus.
- La signature de la Charte européenne pour l'égalité dans une commune comme Suresnes est un engagement et un outil qui permet d'avancer sur les différentes problématiques de l'égalité. Ce n'est pas un label mais un document qui rend visible aux yeux de tous l'engagement de la commune dans cette politique.

Formation :

- La création d'une ligne budgétaire identifiée au sein du budget formation.
- La formation à l'égalité femmes/hommes, durant les deux premières années du mandat, de l'équipe municipale et des directions, pour que les politiques publiques soient élaborées sur des bases et des connaissances solides sur le sujet.
- La formation des agents au primo accueil des femmes victimes de violences, comme à Bondy
- L'obligation pour les élus et les services d'aller aux formations sur l'égalité femmes / hommes organisées par la ville.

COMMISSION EGALITE FEMMES / HOMMES

COMPTE-RENDU DU 7 OCTOBRE 2019

Budget, finances :

- La création d'un budget propre à l'égalité femmes / hommes, en plus du budget transversal.
- Le changement d'attribution des subventions aux associations pour favoriser à part égale le sport et le loisir des filles et des garçons, des femmes et des hommes.
- L'institution d'une budgétisation sensible au genre au sein de la commune.
- Le calcul du quotient familial donnant une demi-part supplémentaire aux familles monoparentales, comme à Suresnes.

Culture, communication :

- La mise en place d'une journée du matrimoine qui valorise la place des femmes dans l'Histoire.
- Le rebaptisation des noms de rue pour représenter les femmes.

Éducation :

- La dispensation de formations au cybersexisme dans les écoles (ex du 18^e)
- La mise en place d'actions culturelles traitant du sujet (exposition, pièce de théâtre, etc.) pour sensibiliser les jeunes comme dans la mairie du 18^e arrondissement de Paris.
- La valorisation des femmes intellectuelles et scientifiques pour que les jeunes filles s'identifient et intègrent qu'elles ont également leur place dans ces domaines.
- La diffusion de mallettes pédagogiques dans les écoles comme aux Lilas, contenant des jeux, des livres, etc. qui sensibilisent les enfants à l'égalité et déconstruisent les préjugés réciproques sur le genre.

Sport, milieu associatif :

- La mise en place d'une charte pour l'égalité femmes / hommes avec les associations subventionnées par la ville, avec des objectifs chiffrés.
- L'instauration d'appels à projets envers les associations sportives pour favoriser le sport féminin, comme dans la ville de Nanterre.

RH, mangement interne à la commune :

- Les communes doivent faire des obligations légales en termes d'égalité femmes / hommes - telles que les rapports et les plans d'actions - une opportunité pour avoir une meilleure connaissance de leur territoire et des besoins des habitants, pour avoir des politiques publiques plus performantes.
- La prise de parole alternée pour que les femmes puissent s'exprimer dans les réunions et instances décisionnelles.
- Le traitement équitable des adjoints et adjointes face à la presse.
- La réflexion autour des horaires de réunions de travail pour faciliter ou ne pas empêcher la participation des femmes à celles-ci.

CONCLUSIONS DU DEBAT ET POSITION DES ELUS :

Suite au ces débats, les élus ont conclu que l'égalité femmes / hommes n'a pas de couleur politique et que l'échelon local était le plus pertinent pour travailler sur ce sujet car il permet de toucher toutes les populations et activités. En effet, si les discours institutionnels et les lois

COMMISSION EGALITE FEMMES / HOMMES

COMPTE-RENDU DU 7 OCTOBRE 2019

sont indispensables, les actions locales sont absolument nécessaires pour transformer le quotidien de la population.

Les propositions suivantes ont été formulées par les élues :

- Sensibiliser les élus au sujet de l'égalité femmes/hommes et les inciter à s'appuyer sur les bonnes pratiques des autres villes et sur les outils et le travail du Centre Hubertine Auclert.
- Diffuser le guide de la candidate créé par l'association Elues locales.
- Présenter un projet sur l'égalité femmes / hommes dans tous les programmes municipaux
- Avoir un adjoint au maire et un technicien, délégués à l'égalité femmes / hommes, dans toutes les nouvelles équipes municipales.
- Disposer d'un budget propre pour l'égalité femmes / hommes dans toutes les communes.
- Parler dorénavant des droits de l'humain et non des droits de l'homme pour opérer un changement dans les mentalités.
- Créer des réseaux locaux de coordination entre tous les acteurs pouvant agir sur le sujet : élus, services, CMS, CCAS, associations, hôpital, commissariats, associations des maires départementales, préfectures, etc.
- Obliger les villes qui doivent réaliser un rapport sur l'égalité à faire des préconisations, un plan d'actions avec des mesures précises et des indicateurs pour mener un suivi détaillé, qui permettront d'objectiver les situations et de mesurer les avancées.

Le kit pratique est téléchargeable [ici](#).

SUITE DE LA COMMISSION :

La prochaine commission aura lieu le vendredi 15 novembre de 10h à 12h, à l'AMIF, sur le sujet suivant : « Les bonnes pratiques et les innovations pour lutter contre les violences faites aux femmes ». Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).

TEXTES DE REFERENCES :

LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes¹

LISTE DES PRESENTS :

LES ELUS ET LEURS SERVICES :

NOM	Prénom	Commune/structure	Fonction
DA SLVA	MADELINE	Les Lilas	Référente de la commission Egalité femmes/hommes de l'AMIF et Adjoint au Maire des Lilas
WESTERBERG-DUPUY	Gunilla	Suresnes	Référente de la commission Egalité femmes/hommes de l'AMIF et Adjoint au Maire de Suresnes
BELAID	Saida	Meudon	Maire adjointe en charge de l'égalité femme-homme, de la santé du handicap et de la citoyenneté

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id>

COMMISSION EGALITE FEMMES / HOMMES

COMPTE-RENDU DU 7 OCTOBRE 2019

SAYAH	Linda	Villetaneuse	Conseillère municipale
STANISLAS	Rosy	Nanterre	Maire adjointe aux sports
RENAULT	Nathalie	Courbevoie	Adjointe aux ressources humaines et a l'egalite des femmes et des hommes
SMAANI	Aline	Poissy	Conseillère municipale
GUERRAZ	Anne celine	Ville De Bondy	Chargée de mission égalité femme homme / représente mme maazaoui, adjointe à la maire en charge de l'égalité femme homme
ALLIER-COYNE	Bénédicte	Guyancourt	1er adjointe chargé de la culture et du patrimoine
DELPEYRAT	Joséphine	Paris	Animatrice nationale Elues locales
RODSPHON	Inthone	Eaubonne (95)	Adjoint au maire
LEFEUVRE	Elisabeth	Paris	Maire adjointe Noisy le sec
COURTOIS	Christine	Chennevières Sur Marne	Maire adjointe
DARCOS	Laure	Bièvres	Sénatrice de l'Essonne
PERDERAU	Isabelle	Conseil régional	Conseillère Régionale Ile-de-France et Vice-présidente du Centre Hubertine Auclert
GUEYE	Yaye	Goussainville	Maire adjointe
SAM	Mamadou modibo	Corbeil-Essonnes	Agent des services techniques
PELLET-SCHIFFRINE	Annie	Chennevières-sur-Marne	Adjointe au Maire de Chennevières-sur-Marne
SUEUR	Joëlle	Issy-les-Moulineaux	Adjointe au Maire à Issy-les-Moulineaux à la vie des femmes

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PRIVES :

PETRIS	Ines	Banque Des Territoires	Responsable projet
MORVAN	Annaïck	Paris	Directrice régionale droits des femmes